

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION



Bénéficiez du soutien de la Fondation du patrimoine
et de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération pour
vos projets de restauration de biens immobiliers

© A. L. Imoureux

Le territoire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération avec ses 34 communes, présente une diversité de paysages et de patrimoines exceptionnels. Ici, entre terre et mer, s'enchaînent et s'entremêlent bourgs, villages, sentiers, bocage, vie maritime et agricole. Autant d'architectures de caractère, qui constituent un pan de notre histoire. S'engager avec la Fondation du patrimoine, afin d'encourager les habitants et propriétaires à investir dans leurs biens, bâtis ou non-bâtis, illustre notre volonté de porter une attention particulière à ces héritages.

Candidate à l'obtention du label Pays d'art et d'histoire et engagée dans une opération d'inventaire participatif du patrimoine bâti, l'agglomération marque sa volonté de valorisation des patrimoines qui forgent notre mémoire et notre identité commune.

David Robo, Président de
Golfe du Morbihan-Vannes agglomération



Tiriad Mor Bihan – Gwened Tolpad, get e 34 c'humun, zo ennañ kornadoù-bro liessort ha monumantoù dreistordiner. Tu-ha-tu ha kej-mesk ec'h eus amañ, etre an arvor hag an argoed, bourc'hoù, kêrioù, minotenoù, garzhoù, buhez ar mor hag ar labour-douar. Setu aze kement a lec'hioù neuziet-kaer a zo ur lodenn ag hon istoer. Em engouestliñ get Diazevadur ar glad a ziskouez mat hor youl da deurel pled doc'h an hêrezh-se, en ur vroudiñ an dud hag ar berc'henned da lakaat argant en o madoù, get savadurioù pe hepte.

Àr ar renk emañ an tolpad evit tapout ar label Bro arz hag istoer. Komañset eo ivez get ur renabl perzhiiñ ag ar glad savet. Evel-se e tiskouez sklaer e fall dezhañ talvoudekaat ar gladoù a stumm hor memor hag hon identelezh voutin.

David Robo, Prezidant
Mor Bihan – Gwened Tolpad

Propriétaires privés

Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ?

Attribué pour 5 ans, le label peut vous permettre de bénéficier des aides suivantes :



Octroi d'une aide de la Fondation

Au minimum 2 % des travaux.



Avantage fiscal

Déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.



Mobilisation de mécénat

Sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.

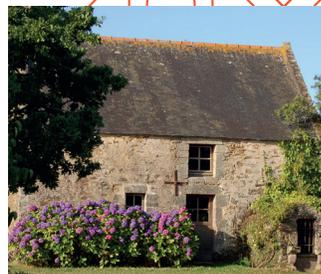


Aide des collectivités

Suivant certains critères.

Le label de la Fondation du patrimoine reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins) :

- ▶ situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants
OU
- ▶ situé en Site Patrimonial Remarquable (SPR)
OU
- ▶ situé en site classé au titre du code de l'environnement
OU
- ▶ en dehors de ces zones, bâti non-habitable caractéristique du patrimoine rural : pigeonnier, lavoir, four à pain, chapelle, moulin, puits fontaine, etc.



CONTACTS

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION

Parc d'Innovation Bretagne Sud II, 30 rue Alfred Kastler
PIBS II
CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX
Direction du Patrimoine, du Tourisme et de l'Événementiel
02 97 68 14 24
tourisme@gmvagglo.bzh
golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



FONDATION DU PATRIMOINE BRETAGNE

7 boulevard Solferino
BP 90714 - 35007 RENNES CEDEX
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
fondation-patrimoine.org



**Golfe du Morbihan
Vannes agglomération**

